

ou tard, il allait faire une sottise. L'empereur avait renvoyé cette requête à Metternich avec ordre d'en punir les auteurs. Jamais Nisibi n'avait eu le moindre crédit à Rome.

Feller croyait que les troubles recommenceraient bientôt aux Pays-Bas, si ces provinces ne passaient en d'autres mains, à son grand contentement. Chaque jour, il devenait plus clair que François II revenait à la politique de son grand-oncle ; les anciens agents revenaient aux Pays-Bas. Ces changements empêchaient le rétablissement de la Compagnie. En même temps, il considérait Paris comme une taverne d'assassins qui serait bientôt détruite avec ceux qui s'y trouvaient.

Deux lettres de septembre aux abbés de Fontenay et FAULBECKER nous renseignent sur les destinées du Journal. Feller n'avait avec son imprimeur aucun contrat, mais un engagement d'honneur et de justice. Depuis vingt ans, le gouvernement autrichien avait fait la guerre à cette feuille ; après la ruine de la famille PERLE qui l'avait imprimée à Luxembourg, il avait espéré qu'aucun éditeur ne le continuerait.

BASSOMPIERRE avait entrepris ce risque, quoique la souscription fût anéantie et la circulation entravée. Depuis que les mesures violentes contre le Journal avaient cessé, on lui avait fait tort par l'enlèvement de différents numéros ; ces errements allaient reprendre bientôt, vu la marche des choses. Feller regrettait de ne pouvoir faire circuler le Journal dans le Luxembourg, mais il n'y pouvait songer tant que DU RIEUX et quelques autres du même goût y étaient rois et avaient plus de pouvoirs que Metternich.

Vers la mi-octobre, Feller fit un voyage à Liège. Il attendait toujours de grandes catastrophes pour un avenir prochain, il avait l'intention de se justifier dans le numéro du 1^{er} novembre de calomnies atroces le taxant d'imposteur et de fourbe et qu'il croyait venir de plus haut. Il projetait de partir pour une région lointaine où il pourrait vivre sans agitations. Les Etats de Brabant auraient bientôt d'autres difficultés s'ils regardaient avec indifférence la proscription de son Journal. Nisibi travaillait nuit et jour à faire séculariser St.-André de Bruges, St.-Hubert, d'aucuns prétendaient aussi St.-Pierre de Gand. Ce prélat travaillait aussi à la suppression du Journal. Feller venait de recevoir une lettre imprimée contre lui, dont l'auteur anonyme, défenseur du serment constitutionnel, était l'abbé VILLÈLE du collège royal d'Anvers, de sorte qu'on pouvait le considérer comme un émissaire du gouvernement. Le 19 octobre, il écrivit qu'un certain B. âme de toutes les intrigues tramées contre lui, avait inspiré la brochure sur le serment qui finissait par un dictum du cardinal ZELADA en faveur de ce serment. L'auteur ne pouvait tenir ces paroles que de B. Il fallait faire tous les efforts possibles pour l'éloigner du pays. Feller avait vu une de ces lettres où il gémissait sur les maux que ses écrits faisaient à l'Eglise. Il y avait dit que Feller n'avait plus d'influence à Rome, alors que lui-même croyait qu'il n'en avait jamais eu. Metternich avait informé Feller d'une intrigue tramée à Vienne contre lui. Vu les sentiments religieux du monarque, elle ne pouvait réussir que par l'entremise de B. Il avait l'intention de se défendre de son mieux ; s'il était tué ou enlevé, tous